

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle  
de l'Association Marocaine de Toronto (AMDT)  
Samedi 13 Janvier 2008  
Mid-Scarborough Community Centre  
2467 Eglinton Ave E. Scarborough (ON)

Le 13 janvier 2008 à 15 h30, les membres de l'Association Marocaine Toronto (AMDT), se sont réunis aux locaux du centre communautaire de Mid-Scarborough (2467 Eglinton Ave E.) sur convocation du conseil d'administration.

Le nombre de membres présents est établi à 21 personnes et constitue quorum pour l'assemblée. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par Mohamed Brihmi (Motion proposée par Mustapha Elmaayar et appuyée par Khadija Mahi, accepté à l'unanimité).  
Le secrétariat est assuré par Khadija Mahi. (Motion proposée par M. Brihmi et appuyée par Mustapha el Mayaar, accepté à l'unanimité)

Le président de l'AGA explique le processus de vote des membres et rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Nomination d'un président de l'AGA
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2006
- 5- Rapport du président
- 6- Présentation des états financiers
- 7- Élections du Comité exécutif
- 8- Divers
- 9- Levée de l'Assemblée

Motion d'accepter l'ordre du jour: proposée par Zhor Harmouch et appuyée par Malika Mounir. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2006 :**

Lecture du PV par Mustapha el Maayar et explique la raison pour laquelle il faut être membre depuis deux mois pour pouvoir voter en réponse à une question posée par Ahmed Mouram.

Mohamed Smyej propose d'approuver le PV; proposition appuyée par Souad Bouchir. Le PV est approuvé à l'unanimité

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. El Mayaar fait le tour des activités réalisées par l'association oralement et a rappelé que tous les détails des activités sont publiés sur le site Web de l'AMDT [www.amdt.ca](http://www.amdt.ca).

Voici les commentaires qui s'en suivirent:

Ahmed Mouram a fait référence à l'échec du défilé de kaftan et a exprimé sa déception quant au déroulement de l'accueil de l'imam durant le mois du Ramadan.

La réponse du président est que l'AMDT n'a pas les moyens de se charger de l'accueil de l'imam et qu'il faut décider d'un budget à l'avance ou abandonner l'idée d'avoir un imam durant le Ramadan. Mustapha a aussi signalé le fait qu'un avis a été envoyé à la communauté à l'avance via plusieurs emails envoyés à la communauté pour la consulter. Malika Mounir pense que c'est le rôle de la mosquée de se charger de l'imam, ce qui éviterait à l'AMDT de jouer un rôle religieux.

Maki Dahchour demande pourquoi est il nécessaire de considérer une mosquée marocaine pour l'imam?

Malika Mounir pose une question sur les contributions de l'AMDT aux levées de fonds des candidats Omar Alghabra et Mohamed Boudjenane en sachant que l'AMDT se clame apolitique. Mustapha explique qu'on peut soutenir la personne et non le parti politique. N'est-ce pas contraire à la constitution? Demande Malika. Mustapha ajoute que bien que nous soyons apolitiques, parfois nous nous devons d'afficher une position. Suggestion de le préciser dans la charte. Mohamed Smyej a recommandé au prochain CE de travailler à clarifier la question

Mustapha surligne l'aspect positif de la section annonce d'emploi qui reçoit des emails fréquents.

Mustapha propose d'accepter le rapport du Président; Ismail Fatty appuie; le rapport est adopté à l'unanimité

## PRESENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS

Souad Bouchir, trésorière, présente le rapport financier pour l'année 2007

Mouram question re 500\$ kaftan

Smyej : réponse au commentaire sur kaftan. Explication de l'historique.

Mustapha, receipts are available for members

Mohamed Benbrahim commente sur le besoin de savoir où se trouvent les marocains géographiquement. C'est un problème de communication et non d'adhésion dont il s'agit en réponse à la déclaration de Mustapha se référant au fait que la contribution de la part de la communauté n'est pas suffisante.

Maki demande si l'AMDT est ouverte exclusivement pour les marocain et si c'est le cas, pourquoi ne pas l'ouvrir à d'autres arabes?

Souad Bouchir propose d'adopter le rapport financier tel que présenté  
Rachid Jenkal appuie ; le rapport est adopté à la majorité avec une abstention.

#### ELECTION DU COMITE EXECUTIF

Le président de l'assemblée rappelle la règle interdisant aux membres de la même famille de faire partie de la CE.

Rappel qu'il est nécessaire de voter seulement si plus d'une personne se présente pour le même poste

Président :

Candidat : Mohamed Smyej, seul candidat pas d'objection.

Mohamed Smyej explique les points principaux de son programme soit améliorer la communication, engager l'AMDT dans un processus de planification stratégique et créer un nouveau site web. Pour pouvoir réaliser ces objectifs, Mr Smyej demande à l'assemblée d'élire son équipe constituée de Malika Mounir comme vice-présidente Khadija Mahi comme secrétaire générale et Sara Benbrahim comme trésorière. Mr Smyej propose à l'assemblée une résolution pour éliminer la clause de la charte qui interdit aux membres de la même famille de faire partie du CE.

Vice Président :

Mohamed propose Malika Mounir, appuyée par Mustapha  
Malika Mounir accepte

Secrétaire générale :

Mohamed propose Khadija Mahi mais ne peut pas selon la constitution (Khadija Mahi étant l'épouse de Mohamed Smyej)

Une motion pour ouvrir la charte au vote n'a pas eu les deux tiers des votes requis.

Zhor propose Sarah Benbrahim, appuyée par Mohamed Smyej, Sarah accepte

Directeur générale:

Hassan propose Mouram, appuyé par Mouram, appuyé par Souad, accepte

Malika propose Khadija Youssef, appuyé par Smyej, accepte

Rachid propose Said Ghandour, appuyé par Regragui, refuse

Argumentaire des candidats quant à leur motivation à être élu au CE.

On procède au vote:

Mouram: 11

Khadija Youssef: 8

Trésorier:

Mustapha propose Hassan , Zhor appuie, accepte, recommande par Mouram

Smyej propose Khadija Youssef appuyé par regrabui, accepte, recommande par Malika Mounir.

Les 2 candidats présentent leur argumentaire

On procède au vote:

Hassan : 12

Khadija Youssef: 7

Proposition de détruire les votes.

Directrice :

Khadija Youssef est proposée comme directrice, approuve à l'unanimité

Directeur:

Smyej propose Said, accepte

Zhor propose Smail appuyée par Souad, accepte

Les 2 candidats présentent leur argumentaire

On procède au vote:

Smail: 11

Said: 8

Récapitulatif du nouveau CE élu pour l'année 2008 :

Président : Mohamed Smyej

Vice-présidente : Malika Mounir

Secrétaire Générale: Sara Benbrahim

Trésorier: Hassan Doulrachad

Directeur General: Ahmed Mouram

Directeur: Smail Fatty

Directrice: Khadija Youssef

Remerciement des membres sortants, accentuation de la valeur de l'AMDT de l'importance de la transparence lorsqu'il s'agit de l'élection du CE et de la gestion de l'association.

## DIVERS

Ahmed Mouram conteste la présence de l'AMDT sur facebook

## AMENDEMENTS A LA CHARTE

Zhor Harmouch propose d'amender la charte pour que les personnes d'origine marocaine ainsi que leurs conjoint(e)s soient éligibles à être membre; Khadija Youssef appuie ; amendement adopté à la majorité.

Suggestion de changer le lieu et le temps de l'AGA

## AJOURNEMENT

Khadija Mahi propose la levée de l'Assemblée; Hassan appuie adopté à l'unanimité